

Séance ordinaire du conseil municipal tenue jeudi le 13 mars 2014 à 19h à la salle municipale dudit Conseil, à laquelle étaient présents :

LE MAIRE SUPPLÉANT : M. Réal Émond

LES CONSEILLERS : M. Yannick Perron
M. Charles Gagnon
Mme Julie Brisson
M. Maurice Girard

Absents : M. Donald Perron
M. Jean-Paul Giroux

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ouverture de l'assemblée est faite par Monsieur Réal Émond, maire suppléant. Il souhaite la bienvenue à tous les citoyens, récite la prière et constate que le quorum est respecté.

Ordre du jour :

- 1.0 Ouverture de l'assemblée.
- 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 3.0 Approbation et acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 février 2014.
- 4.0 Correspondance et information.
- 5.0 Gestion financière et administrative
 - 5.1 Acceptation des comptes à payer.
 - 5.2 Inscription du Fjord du Saguenay à la liste indicative canadienne de Parcs Canada / Appui.
 - 5.3 Boisaco / Offre d'achat – Décanteur.
 - 5.4 Modification de l'entente de partenariat financier avec Québec-Municipalités / Appui à la MRC de la Rivière-du-Nord et la MRC de Vaudreuil-Soulanges.
 - 5.5 MRC de la Haute-Côte-Nord / Uniformisation de la numérotation des immeubles sur la 138 – formation d'un comité de travail / Nommer un représentant.
 - 5.6 Club Lion / Souper bénéfice – Invitation.
 - 5.7 Fabrique Longue-Rive / Souper bénéfice – Invitation.
 - 5.8 Festi-Livre Desjardins / Demande de commandite.
 - 5.9 MRC de la Haute-Côte-Nord / Quote-part – Gestion des matières résiduelles – Paiement.
 - 5.10 MRC de la Haute-Côte-Nord / Quote-part – Centre local de développement – Paiement.
- 6.0 Contournement de la route
 - 6.1 Offre de remboursement du Ministère des Transports / Acquisition de terrains – Acceptation.
- 7.0 Affaires nouvelles.
- 8.0 Période de questions pour les contribuables.
- 9.0 Levée de l'assemblée.

RÉSOLUTION NUMÉRO 14-03-2436
“Lecture et adoption de l’ordre du jour ”

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Maurice Girard
et résolu à l’unanimité des conseillers

Que l’ordre du jour soit accepté et que le point “Affaires nouvelles” reste ouvert.

RÉSOLUTION NUMÉRO 14-03-2437
“Approbation et acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 février 2014”

Il est proposé par : Madame Julie Brisson
et résolu à l’unanimité des conseillers

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 février 2014 soit accepté tel que rédigé et remis à chacun des membres du conseil municipal.

Correspondance et information.

2014-02-19 MRC de la Haute-Côte-Nord
Résolution - Appui à la réalisation des projets de développement agricole “Les maternités collectives- Les Fermes Boréales”.

2014-03-12 Les Loisirs St-Paul-du-Nord inc.
Invitation au cocktail d’inauguration des nouvelles installations dont le panneau publicitaire - 29 mars à partir de 17 heures.

RÉSOLUTION NUMÉRO 14-03-2438
“Présentation et acceptation des comptes à payer et des dépenses incompressibles”

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Yannick Perron
et résolu à l’unanimité des conseillers

Que les comptes à payer et des dépenses incompressibles tel que décrits sur la liste soient acceptés.

Mars 2014

Numéro	Nom	Montant
13682	Gilles Lavoie (Déplacement Hébergement contournement)	828,30\$
13683	Donald Perron (Frais de déplacement)	495,80\$
13684	Gilles Lavoie (Déplacement Projet contournement)	828,30\$
13685	Donald Perron (Frais de déplacement)	340.80\$
13686	Ascenseurs Thyssenkrupp (Réparation Caisse Populaire)	614.51\$
13687	ADMQ Cotisations 2014	1 138.90\$
13688	ATR Manicouagan (Vente produits du terroir)	1 234.00\$
13689	Tremblay Bois Mignault Lemay Avocats (4 dossiers)	5 432.27\$
13690	Produits BCM (Manchon, Union, Douilles)	1 370.09\$
13691	Biolab Division Thetford (Analyses Eau potable)	228.40\$
13692	Canards Illimités Canada (Adhésion)	35.00\$
13693	Carrefour Jeunesse Emploi (Conférence de presse)	59.99\$
13694	CAUREQ (Répartition annuelle)	495.45\$
13695	Centre des ressources et Promotions (Asso. Enfants disp.)	224.20\$
13696	Centre du Camion Côte-Nord (Antigel)	13.33\$
13697	Coop 5 Rivières (Lait, Essence, Souper bris aqueduc)	666.68\$
13698	Entreprise Carl Brassard (Entretien lumières. Longue-Rive)	933.14\$
13699	Équipements G.M.M. Inc. (Facturation mensuel copies)	241.19\$
13700	Équipements Sigma Inc. (Maintenance Loader)	1 970.50\$
13701	Fabrique St-Paul de Longue-Rive (Rembours. Factures)	441.00\$
13702	FQM (Transport Analyses Eau Potable)	10.34\$
13703	Garage Jeannine Boulianne (Jeu de pinces, huile, écrou....)	740.82\$

13704	GE Canada Equipment (Contrat Système Téléphonique)	81.90\$
13705	Gérard Forest (Service de dégelage)	150.00\$
13706	Caroline Hovington (Réunion Action Santé)	27.00\$
13707	J.M. Rioux (Sel)	178.96\$
13708	Journal Haute Côte-Nord (Encarts Locaux)	32.77\$
13709	Papeterie Escoumins (Papier à usage multiple)	18.95\$
13710	Pompaction Saguenay (Gauge, Manomètre.....)	147.67\$
13711	PG Solutions (Comptes de taxes et crédit)	205.36\$
13712	Raymond Chabot Grant Thornton (Fact. livres comptables)	7 243.43\$
13713	Magazine regroup. des Policiers (Abonnements magazine)	339.18\$
13714	Revue au devoir (Abonnement revue)	319.63\$
13715	Roger Foster et Fils Inc. (Inspection SAAQ)	161.42\$
13716	Service des incendies de Forestville (Entente)	25 889.62\$
13717	Société de l'assurance (Renouvellement d'immatriculations)	6 813.56\$
13718	Télécomm. De L'Est (Service Paget 1 ^{er} répondants)	100.08\$
13719	Ville de Forestville (Appels robotique Fermes Boréales)	93.13\$
13720	Visa Desjardins (Location chambre d'hôtel colloque et autres)	759.33\$
13721	Receveur Général (Licence radio)	352.00\$
13722	Gilles Lavoie (Déplacement – Projet contournement)	810.30\$
13723	Yves Laurencelle (Frais de représentation)	438.54\$
13724	Ministre du Revenu du Québec (Autres – Retenues admin.)	296.15\$
13725	Gilles Lavoie (Déplacement, Hébergement Route 138)	828.30\$
13726	Fabrique St-Paul de Longue-Rive (4 Billets souper dansant)	100.00\$
13727	Ferblanterie Côte-Nord (Remplace le chèque 13557 Perdu)	3 104.33\$
13728	Société Canadienne des Postes (Rouleaux de timbres 2)	72.43\$

13729	FQM (Formation et Perfectionnement)	1 264.72\$
13730	Yves Laurencelle (Paiement Utilisation cellulaire 3 mois)	180.00\$
13731	M.R.C. De La Haute Côte-Nord (Quote-Part)	49 630.25\$
13732	Festi-Livres Desjardins (Cotisation/Don)	100.00\$
	TOTAL : 118,234.76\$	

Paiement automatique

Mars 2014

Ministre du Revenu Québec	935	8,938.27 \$
Receveur Général	936	3,921.14 \$
Hydro-Québec	937	736.11 \$
Hydro-Québec	938	216.22 \$
Hydro-Québec	939	1,023.23 \$
Vidéotron	940	19.95 \$
Vidéotron	941	19.95 \$
Hydro-Québec	942	1,865.77 \$
Hydro-Québec	943	3,743.51 \$
Hydro-Québec	944	423.06 \$
Hydro-Québec	945	1,241.37 \$
Bell Canada	946	168.84 \$
Bell Canada	947	131.43 \$
Bell Canada	948	22.88 \$
Hydro-Québec	949	34.96 \$

Hydro-Québec	950	50.85 \$
Vidéotron	951	41.74 \$
Vidéotron	952	348.18 \$
Telus Québec	953	237.71 \$
Telus Québec	954	120.76 \$
Hydro-Québec	955	743.76 \$
Hydro-Québec	956	240.86 \$
Hydro-Québec	957	1,140.15 \$
Telus Québec	958	120.76 \$
Hydro-Québec	959	521.91 \$
Hydro-Québec	960	103.01 \$
Hydro-Québec	961	218.30 \$
Hydro-Québec	962	117.68 \$
		TOTAL : 26,512.36 \$

Dépôt Salaire Mars 2014

4 Mars 2014	5,853.50\$	
11 Mars 2014	6,001.65\$	
18 Mars 2014	5,853.50\$	
25 Mars 2014	5,853.50\$	
		TOTAL :23,562.15 \$

GRAND TOTAL DES DÉPENSES : 168,309.27\$

RÉSOLUTION NUMÉRO 14-03-2439

“ Appui à l’inscription du Fjord du Saguenay à la liste indicative canadienne de Parcs Canada – Ensemble nous y croyons”

Considérant qu'un rêve datant de 2004 et relancé par l'étude scientifique de faisabilité réalisée en 2009 par M. Jules Dufour, professeur émérite de l'Université du Québec à Chicoutimi, qui conclut au potentiel du fjord du Saguenay et à sa valeur universelle comme site du patrimoine mondial de l'UNESCO en terme notamment d'authenticité et d'intégrité;

Considérant que d'autres arguments viennent appuyer le caractère exceptionnel du fjord dont :

- son patrimoine historique témoignant des premiers contacts entre l'Europe et l'Amérique et un lieu d'occupation datant de près de 8 000 ans;
- présence du parc national du Fjord-du-Saguenay et du parc marin Saguenay-Saint-Laurent et la concertation des gouvernements fédéral et provincial de la gestion de ce territoire;
- sa qualité comme milieu de recherche scientifique et d'observation des mammifères marins;
- sa caractéristique d'être le plus long fjord au monde à une aussi basse latitude;

Considérant les bénéfices sur l'économie touristique qu'apporte l'identification à un site de l'UNESCO en matière d'attractivité qui va bien au-delà du périmètre inscrit;

Considérant le comité « Fjord-du-Saguenay/Patrimoine mondial » créé en 2010 qui a pour mission de rassembler la population et les différents intervenants autour du projet, notamment en sollicitant leur appui à la démarche de reconnaissance du fjord du Saguenay;

Considérant le comité de promotion réunit sous un même objectif des représentant (19) des régions du Saguenay-Lac-St-Jean, de la Côte-Nord et de Charlevoix et des Communautés innues (MRC, ATR, SEPAQ, Promotion Saguenay...);

Considérant que le comité détient l'appui de l'Assemblée nationale du Québec et des Premières Nations innues, des régions concernées;

Considérant que préalablement à la reconnaissance du site par l'UNESCO, le gouvernement canadien doit d'abord inscrire le fjord du Saguenay sur la liste indicative canadienne;

Pour ces motifs,

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Charles Gagnon
et résolu à l'unanimité des conseillers

D'appuyer le comité de promotion « Fjord du Saguenay/Patrimoine mondial » dans sa démarche visant l'inscription du fjord du Saguenay sur la liste indicative canadienne par le gouvernement canadien ceci en vue d'une reconnaissance au patrimoine mondial de l'UNESCO.

RÉSOLUTION NUMÉRO 14-03-2440
“ Boisaco / Offre d'achat ”

Considérant que des équipements usagés qui sont installés dans l'ancienne usine Kruger ne sont d'aucune utilité pour la municipalité et qu'après information le montant que nous pourrions recevoir pour la vente pour le métal serait de 3 000 \$.

Considérant l'offre d'achat de la compagnie Boisaco au montant de 15 000 \$ pour les équipements suivants :

- Décanteur avec moteur de rechange et convoyeur à lattes en dessous, marteau de téflon au-dessus;
- Transfert à chaîne qui apporte les paquets au décanteur;
- Run de rouleaux qui entre les paquets à l'intérieur;
- Transfert à chaîne entrée des paquets;
- Transfert double 2 ponts de 40 avec les téflons qui serve de descente pour le bois;

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Charles Gagnon
et résolu à l'unanimité des conseillers

Tous ces équipements sont vendus sans garantie légale. Lors du démantèlement l'acquéreur doit fournir **une assurance responsabilité d'un minimum de 2 millions et ce tiendra responsable de tout bris causé aux autres équipements et bâtiments lors du démantèlement.**

Condition de vente :

- Un montant de 5 000 \$ plus les taxes devra être versé à la réception de la facture et un montant de 10 000 \$ plus les taxes devra être versé avant le démantèlement.
- Un représentant de la municipalité devra être sur place durant le démantèlement.

RÉSOLUTION NUMÉRO 14-03-2441

'Modification de l'entente de partenariat financier avec Québec/Municipalité / Appui à la MRC de la Rivière-du-Nord et la MRC de Vaudreuil-Soulanges'

Considérant la résolution no 8124-12 adoptée par la MRC de La Rivière-du-Nord et la résolution no 13-11-27-33 adoptée par la MRC de Vaudreuil-Soulanges demandant au gouvernement du Québec de prévoir des mesures transitoires afin d'annuler l'impact fiscal pour les municipalités locales découlant du changement du traitement comptable du remboursement de la TVQ;

Considérant que la Municipalité de Longue-Rive partage les considérations formulées dans lesdites résolutions;

Pour ces motifs,

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Charles Gagnon
et résolu à l'unanimité des conseillers

Que la Municipalité de Longue-Rive partage appuie la MRC de la Rivière-du-Nord et la MRC de Vaudreuil-Soulanges et demande au gouvernement du Québec de prévoir des mesures transitoires afin d'annuler l'impact fiscal pour les municipalités locales découlant de la modification de l'Entente de partenariat fiscal et financier avec Québec-Municipalités;

Que copie de cette résolution soit également transmise à :

- la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM);
- l'Union des municipalités du Québec (UMQ)
- toutes les municipalités de la MRC de La Haute-Côte-Nord;
- la MRC de La Rivière-du-Nord;
- la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

RÉSOLUTION NUMÉRO 14-03-2442

“Uniformisation de la numérotation des immeubles sur la route 138 – formation d’un comité de travail”

Considérant que suite à la rencontre du 6 février dernier regroupant des représentants des services des incendies, des services ambulanciers, de la Sûreté du Québec, du ministère des Transports ainsi que toutes les municipalités de la MRC de la Haute-Côte-Nord;

Considérant que cette rencontre avait pour sujet la problématique de la numérotation des immeubles sur la route 138;

Considérant que chaque intervenant a exprimé le besoin urgent de modifier les adresses de la route 138 afin d’abolir tous les dédoublements de numéros de même que toutes les adresses semblables (est et ouest);

Considérant qu’à la conclusion de cette rencontre, il a été suggéré de mettre un comité de travail de chacune des municipalités, ayant pour mandat d’étudier les possibilités pour la réalisation du projet;

Considérant que la modification des adresses relève de la compétence municipale mais que la MRC possède les outils géomatiques nécessaires à sa réalisation;

Pour ces motifs,

Il est proposé par : Madame la conseillère Julie Brisson
et résolu à l’unanimité des conseillers

Que la municipalité est en accord avec la formation d’un comité de travail pour l’uniformisation de la numérotation des immeubles sur la route 138 et que la municipalité de Longue-Rive désigne M. Yves Lizotte pour faire partie du comité.

RÉSOLUTION NUMÉRO 14-03-2443

“Club Lion Longue-Rive, Portneuf-sur-Mer, Forestville, Colombier - Invitation “

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Charles Gagnon
et résolu à l’unanimité des conseillers

Qu'un chèque au montant de 120 \$ soit émis au nom du Club Lion Longue-Rive, Portneuf-sur-Mer, Forestville, Colombier pour l'achat de 2 billets pour le souper bénéfice qui aura lieu le 29 mars prochain.

RÉSOLUTION NUMÉRO 14-03-2444
“Fabrique Longue-Rive / Souper bénéfice - Invitation”

Il est proposé par : Madame la conseillère Julie Brisson
et résolu à l'unanimité des conseillers

Qu'un chèque au montant de 100 \$ soit émis au nom de Fabrique Longue-Rive pour l'achat de 4 billets pour le souper bénéfice qui aura lieu le 5 avril prochain.

RÉSOLUTION NUMÉRO 14-03-2445
“Festi-Livre Desjardins / Demande de commandite”

Il est proposé par : Madame la conseillère Julie Brisson
et résolu à l'unanimité des conseillers

Qu'un chèque au montant de 100 \$ soit émis au nom de Festi-Livre Desjardins pour la commandite de la municipalité à la 14^{ième} édition du mini salon du livre qui se tiendra du 1 au 4 mai prochain.

RÉSOLUTION NUMÉRO 14-03-2446
“MRC de la Haute-Côte-Nord / Quote-part – Gestion des matières résiduelles”

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Maurice Girard
et résolu à l'unanimité des conseillers

Qu'un chèque au montant de 37 610,25 \$ soit émis au nom de la MRC de la Haute-Côte-Nord pour le premier versement de la quote-part de la gestion des matières résiduelles.

RÉSOLUTION NUMÉRO 14-03-2447
“MRC de la Haute-Côte-Nord / Quote-part – Centre local de développement”

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Maurice Girard
et résolu à l'unanimité des conseillers

Qu'un chèque au montant de 12 020 \$ soit émis au nom de la MRC de la Haute-Côte-Nord pour le paiement de la quote-part au Centre local de développement.

RÉSOLUTION NUMÉRO 14-03-2448
“Projet de contournement de la route 138 –Acquisition de terrains”

Considérant que la municipalité de Longue-Rive a du faire l'acquisition de terrains dû aux fermetures de rue occasionné par la construction de la nouvelle route 138.

Considérant l'offre suivante :

Évaluation Manicouagan inc.	3 785,25 \$
Dossier Albert Quinn	746,00 \$
Dossier Claude Tremblay	1 613,00 \$
Dossier Nicolas Gagné	5 000,00 \$
Me Jean Boulanger (Nicolas Gagné)	600,00 \$
Me Jean Boulanger (Claude Tremblay)	606,22 \$
Me Jean Boulanger (Albert Quinn)	500,00 \$
T.P.S	750,02 \$
T.V.Q.	1 281,83 \$
Frais de publication	685,00 \$

Montant offert : 14 817,00 \$

Il est proposé par : Madame la conseillère Julie Brisson
et résolu à l'unanimité des conseillers

Que l'offre du Ministère des Transports au montant de 14 817 \$ soit acceptée.

RÉSOLUTION NUMÉRO 14-03-2449
“Levée de l'assemblée”

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Yannick Perron
et résolu à l'unanimité des conseillers

Que l'assemblée soit levée et est levée à 19h40.

Réal Émond
Maire suppléant

Hélène Boulianne
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière